

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales

En collaboration avec le

Laboratoire de recherche PERMANAN

Organisent :



LE JEUDI 4 MAI 2023

Pôle Universitaire de Koléa

Problématique du colloque

La pandémie du COVID a engendré une crise économique mondiale. Néanmoins, cette même crise a ouvert le champ aux états, aussi bien qu'aux investisseurs d'innover et de trouver des solutions alternatives, leviers de rentabilité sans recourir aux déplacements et aux interactions humaines. Le digital et la dématérialisation, étant la réponse à cette problématique qui a connu son essor lors de cette même période¹. En effet, les individus se sont tournés vers les réseaux sociaux, le e-commerce et le e-paiement, afin d'éviter les confrontations sociales.

Il est alors, sans aucun doute, que la pandémie a laissé paraître des pratiques, aussi bien qu'existantes déjà, elles n'avaient pas connu cette évolution surprenante. Il en est le cas de la FINTECH.

La FINTECH, ce mot composé de deux concepts, à savoir, la « finance » et la technologie », désigne l'utilisation des technologies d'information et de communication, afin de développer des services financiers à moindre coût et surtout facilement accessible. Ces innovations financières ont un impact sur les secteurs bancaires et financiers, et les transforment profondément. Ce constat a fait l'objet de plusieurs recherches scientifiques.

En effet, nombreux sont les auteurs, à l'instar de Fox et Vondroogenbroeck (2017), Abou shakra (2019), et Amiar et Derridj (2020), qui ont abordé l'effet de la fintech sur le bouleversement des secteurs bancaires des pays et des états.

Une conséquence directe de ces transformations digitales, c'est l'émergence de nouveaux produits financiers, tels que le mobile banking, le e-paiement, ou le crowdfunding (Sansri et Cheurfa, 2020). Des services qui pourraient faciliter l'accès aux services financiers et à l'amélioration du bien-être des usagers, pouvant contribuer ainsi à l'inclusion financière (Malo et al, 2021).

Un autre volet, devant lequel nous ne pourrions rester insensibles, est effectivement le cadre législatif et réglementaire adéquat qui permettrait l'instauration et développement de ces nouveaux services financiers, tout en veillant à garantir les droits des parties prenantes.

¹ <https://www.ladn.eu/nouveaux-usages/etude-marketing/chiffres-covid-19-impacte-usages-numeriques/>

L'Algérie représente un terrain fertile pour le développement de la FINTECH, d'autant plus que la conjoncture socioéconomique actuelle incite à prendre les mesures nécessaires pour un développement économique fondé sur la promotion des entreprises et l'amélioration du système financier pour l'attrait des investissements directs étrangers. D'autant plus la FINTECH revêt plusieurs avantages, sur notamment, le financement des startups, la maîtrise de l'inflation et l'évaluation de la monnaie (Narayan et Sahminan, 2018).

Ce colloque représente une opportunité d'approfondir et pousser la recherche sur les différents sujets liés à la FINTECH, et par conséquent en diffuser les résultats qui pourraient profiter aux différents agents économiques, enrichissant ainsi le partenariat Université- Agents économiques.

Par ailleurs, ce colloque représentera un lieu de rencontre entre les professionnels du secteur bancaire et financier algérien, les doctorants et les enseignants chercheurs qui dévoileront les enjeux et défis de la FINTECH en Algérie et exposerons certaines expériences des autres pays dans ce domaine.

Axes du colloque

Axe 01 : Le rôle des technologies d'information et de communication dans la transformation du secteur bancaire et financier

Axe 02 : Les produits et les acteurs de la FINTECH

Axe 03 : Le cadre légal et réglementaire de la FINTECH

Axe 04 : Le rôle de la FINTECH dans l'inclusion financière

Axe 05 : La contribution des startups au développement du marché de la FINTECH

Axe 06 : Les expériences des pays dans la FINTECH

Axe 07 : Etat et perspectives de la FINTECH en Algérie

Comités du colloque

Présidente du colloque : Pr. LEBSAIRA Meriem, EHEC Alger

Présidente d'Honneur : Dr. KASMI Amel, EHEC Alger

Directrice du laboratoire : Pr. DJEMA Hassiba, EHEC Alger

Le comité d'organisation présidé par :

Dr. AIT MEZIANE Salima

Membres du comité d'organisation :

- Dr. BOUTRIK Souad, ESGEN Koléa
- Dr. BOUZIDI Khalil, EHEC Alger
- Melle. AKBOUDJ Nour, EHEC Alger
- Melle. BOUZIR Ikram, EHEC Alger
- Melle. IKHLEF Ilham, ESC Alger
- Melle. LOUZANI Hassiba, ESC Alger
- Mme. Djerroudi Khalissa, EHEC Alger
- Mme. TOUALBIA Yasmina, EHEC Alger

Le comité scientifique présidé par :

Pr. BENIKHELEF Faiza

Membres du comité scientifique :

- Pr. CHENNOUFI Nouredine, EHEC Alger
- Dr. GUETTOUCHI Nacir, EHEC Alger
- Pr. DJEMA Hassiba, EHEC Alger
- Pr. GRINE Lynda, EHEC Alger
- Pr. LEBSAIRA Meriem, EHEC Alger
- Pr. ALLIOUCHE Bahia, EHEC Alger
- Pr. ACILA Nabila, EHEC Alger
- Mr. NOUACER Mohamed Fethi, EHEC Alger
- Dr. CHELALI Rachid, EHEC Alger
- Pr. BOUYOUCHEF Djamila, EHEC Alger
- Pr BOUCHA Nesrine EHEC Alger
- Pr. HADDAD Fatma Zohra, EHEC Alger
- Pr. IHADDADEN Athmane, ESC Alger
- Pr. LAOUDJ Ouardia, EHEC Alger

- Pr. MILOUDI Mohamed karim, EHEC Alger
- Pr. MOKRANI Abdelkrim, ESC Alger
- Dr. BRAHITI Ibtissem, EHEC, Alger
- Dr. AGGOUN Salim, EHEC Alger
- Dr. AIT MEZIANE Salima, EHEC Alger
- Dr. BELAID Dahbia, EHEC Alger
- Dr. BELHOUADJEB Hind, EHEC Alger
- Dr. MECHTOUR Radia, EHEC Alger
- Dr. BELKACEMI Mohand Amokrane, EHEC Alger
- Dr. BOUZIDI Khalil, EHEC Alger
- Dr. HAMMOUCHE Ouehchia, ESC Alger
- Mme. EL ANDALOUSSI Zaza, EHEC Alger

Date limite de soumission des communications : 20 Mars 2023

Date de notification aux auteurs : 10 Avril 2023

Date d'envoi de la version définitive de la communication : 24 Avril 2023

Date de tenue de la communication : 27 Avril 2023

- Les communications doivent faire partie de l'un des axes du colloque et doivent être originales.
- Les langues de rédaction acceptées sont : l'arabe, le français et l'anglais.
- Le nombre de communicants ne doit pas dépasser Deux .
- La priorité est donnée aux communications contenant des études empiriques.
- Les conditions de rédaction à respecter sont :
 - ✓ Police 12 Time New Roman
 - ✓ Marges 2,5 de tous les côtés
 - ✓ Interligne 1,5
 - ✓ Titres en Gras
 - ✓ Style de référencement APA
 - ✓ Nombre de pages maximum 15 pages
- Les articles ne doivent pas être publiés ou avoir fait l'objet d'une communication dans d'autres manifestations scientifiques ou d'une publication.

Contact

Pour l'envoi des communications et les demandes de renseignements, veuillez envoyer un mail à l'adresse ci-dessous :

FINTECH.HEC@gmail.com